

SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue à huis clos mardi le premier jour du mois de décembre en l'an deux mille vingt, à distance par réunion en ligne, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Jean-Pierre Ducruc
Gesà Wehmeyer-Laplante
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 0 citoyen (huis clos)

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal
 - Séance ordinaire du 03 novembre 2020
 - Séance extraordinaire du 17 novembre 2020
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer et transferts budgétaires
 - Modification au Règlement d'emprunt numéro 576-2018 (réfection de l'hôtel de ville)
 - Modification au Règlement d'emprunt numéro 609-2019 (réfection rue Legendre (section des saules))
 - Activité « Tournée du Père-Noël »

Projet de règlement numéro 637-2020 concernant la tenue des séances du conseil municipal aux fins d'abroger le Règlement numéro 571-2017

 - Adoption
 - Avis de motion

Règlements d'emprunts numéros 576-2018, 609-2019 et 623-2020

 - Soumissions pour l'émission de billets
 - Concordance et courte échéance
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer et transferts budgétaires
- 5) Demande d'aide financière
 - Club de patinage artistique de Sainte-Croix
- 6) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Engagement de M. Kevin Roussy, pompier volontaire
 - Engagement de M. Jérémy Laliberté, pompier volontaire
 - Cylindres pour appareils respiratoires (2) – Soumission(s) et octroi de contrat

Agrandissement de la caserne

 - Décompte progressif n° 5 (JC7 Signature)
- 7) Service de premiers répondants de Sainte-Croix
 - Nomination de M. Jacques Lemay pour agir à titre de directeur temporaire
 - Démission de Mme Barbara Duval
 - Démission de Mme Lucie Leclerc
- 8) Voirie
 - Réfection rue Legendre (section des Saules)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

- Honoraires professionnels n° 10 (SNC-Lavalin inc.)

Réfection du muret de la rue du Bateau

- Honoraires professionnels n° 5 (SNC-Lavalin inc.)
- Honoraires professionnels n° 6 (SNC-Lavalin inc.)

Rue Marcel-Faucher

- Décompte progressif n° 2 (Les Entreprises Lévisiennes inc.)

Gestion des cours d'eau

- Demande d'intervention pour l'entretien de la branche n° 8 du Ruisseau Barbin
- Demande d'intervention pour l'entretien de la branche n° 3 du Ruisseau Barbin

Développement des rue Marcel-Faucher et Leclerc

- Entente avec le promoteur –Participation municipale

9) Aménagement/urbanisme/développement

Comité consultatif d'urbanisme

- Dépôt du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2020
- Proposition de modification au Règlement de zonage n° 389-2007 (usage spécifique autorisé « Bureaux administratifs de compagnies ou de société » dans la zone 10-H)

Dérogation mineure

- Dossier Gestion G.M. Leclerc inc., lot 4 878 868

Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- Dossier M. Jean Lecours et Mme Luce Chrétien (La Ferme au jardin de Luce SENC), lot 3 590 819

10) Varia

Comité Familles-MADA de Sainte-Croix

- Dépôt du rapport mensuel
- Dépôt d'un procès-verbal

Comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix

- Nomination des membres

Comité de démolition

- Nomination des membres

Transport adapté et collectif de Lotbinière

- Renouvellement de mandat
- Nomination au comité d'admission

Office municipal d'habitation du Nord de Lotbinière

- Budget supplémentaire 2020

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal (art. 357, 358 L.E.R.M.)

- Dépôt

Registre public des déclarations faites par un membre du conseil (art. 6, Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale)

- Dépôt

Période de questions à la fin de la séance.

(Selon les questions reçues par courriel - séance à huis clos)

Levée de l'assemblée

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

298-2020

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

PROCÈS-VERBAL

299-2020

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 03 novembre 2020 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

300-2020

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2020

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 17 novembre 2020 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

301-2020

COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE NOVEMBRE 2020

SALAIRES BRUTS DU 25 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE 2020	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	16 586.38
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, MÂCHOIRE DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	18 035.43
	AVANTAGES SOCIAUX	5 082.62
	SOUS-TOTAL	39 704.43
	INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT
	TOTAL	42 636.51

COMPTES PAYÉS DE NOVEMBRE 2020 – RATIFICATION

BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD)	886.87	
222000631 ESSENCE - CAMION INCENDIE	64.35	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - CAMION INCENDIE	22.13	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - CAMION INCENDIE	122.43	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - CAMION INCENDIE	31.14	ESSENCE INCENDIE
232000631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	87.85	ESSENCE SILVERADO
232000631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	87.67	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	91.50	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	40.83	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	98.00	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	50.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	96.25	ESSENCE SAVANA
232000631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	94.72	ESSENCE SILVERADO
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	5 823.71	
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	5 823.71	SERVICE D'URBANISME DU 5 AU 30 OCTOBRE 2020
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	197.00	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	197.00	REMISE OCTOBRE 2020
FLEETCOR CANADA MASTERCARD	243.02	
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	86.00	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	52.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	52.05	ESSENCE VOIRIE
222000331 ESSENCE - CAMION INCENDIE	-0.55	ESCOMPTE ULTRAMAR
222000.0 ESSENCE - CAMION INCENDIE	53.52	ESSENCE INCENDIE
HYDRO-QUEBEC	4 011.58	
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	47.62	SERVICE MI-OCTÔBRE À MI-OCTOBRE 2020
232000681 ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	261.50	SERVICE MI-OCTÔBRE À MI-OCTOBRE 2020
270121681 ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	160.31	SERVICE MI-OCTÔBRE À MI-OCTOBRE 2020
241400681 ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	404.35	SERVICE MI-OCTÔBRE À MI-OCTOBRE 2020
222000681 CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	611.73	SERVICE SEPTEMBRE & OCTOBRE 2020
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	38.47	SERVICE SEPTEMBRE & OCTOBRE 2020
241502681 ELECT ST POMPAGE DU BATEAU	34.31	SERVICE MI-OCTÔBRE À MI-OCTOBRE 2020
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	990.43	SERVICE OCTOBRE 2020
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.93	SERVICE SEPTEMBRE & OCTOBRE 2020
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	25.91	SERVICE OCTOBRE 2020
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	10.64	SERVICE OCTOBRE 2020
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	129.12	SERVICE OCTOBRE 2020
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.93	SERVICE SEPTEMBRE & OCTOBRE 2020
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 255.33	SERVICE MI-OCTOBRE À MI-NOVEMBRE 2020

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

M.R.C. DE LOTBINIERE		26 273.42	
222001951	QUOTE-PART MRC - ADM.	3 551.40	QUOTE-PART 2020 SÉCURITÉ-INCENDIE 4/4
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 635.33	QUOTE-PART 2020 ENFOUSSEMENT SANITAIRE 11/12
241500951	QUOTE-PART MRC VD FOSSE SEPTI	8 021.25	QUOTE-PART 2020 GESTION DES BOUES DE FOSSE SEPTIQUES 4/4
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 065.44	QUOTE-PART 2020 ÉVALUATION FONCIÈRE 11/12
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		11 540.26	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	953.85	REMISE OCTOBRE 2020
5513825000	RQAP A PAYER	553.80	REMISE OCTOBRE 2020
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 955.68	REMISE OCTOBRE 2020
5513850000	R.R.Q. A PAYER	3 015.22	REMISE OCTOBRE 2020
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	190.00	REMISE OCTOBRE 2020
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	4 871.71	REMISE OCTOBRE 2020
MINISTRE DES FINANCES		137 371.00	
221000441	SERVICES - SURETE DU QUEBEC	137 371.00	SERVICE 2020 2/2
PAGES JAUNES		137.22	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	137.22	SERVICE NOVEMBRE 2020
POSTES CANADA		173.79	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	173.79	AVIS NO. 294
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		471.06	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	333.41	PERCEUSE / CLÉ À CHOC 20 VOLTS
222000522	ENTR. & REPAR.-CASERNE INCENDIE	89.34	CLÉ PORTE-CADENAS (30)
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	8.55	RUBAN ÉLECTRIQUE
232000526	ENT. ET REP. MACH.OUTIL/EQU.	1.93	PIÈCE RÉPARATION MEULE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	37.83	BOIS 2 X 3
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		4 822.47	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	742.99	REMISE OCTOBRE 2020
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	190.00	REMISE OCTOBRE 2020
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 889.48	REMISE OCTOBRE 2020
TELMUS COMMUNICATIONS INC.		817.75	
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.45	SERVICE NOVEMBRE 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	177.67	SERVICE NOVEMBRE 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.46	SERVICE NOVEMBRE 2020
261000331	TELEPHONE-URBANISME	104.09	SERVICE NOVEMBRE 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	45.45	SERVICE NOVEMBRE 2020
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	102.93	SERVICE NOVEMBRE 2020
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.44	SERVICE NOVEMBRE 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	251.26	SERVICE NOVEMBRE 2020
VIDÉOTRON LTÉE		132.17	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	44.06	SERVICE DÉCEMBRE 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	44.06	SERVICE DÉCEMBRE 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	44.05	SERVICE DÉCEMBRE 2020

TOTAL : 192 901.32

COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2020

9235-0669 QUÉBEC INC.		46.84	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	46.84	INSPECTION VISUELLE DES EXTINCTEURS, ENTRETIEN & POUDRE
ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.		8 148.34	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	6 435.21	FOURNITURE & INSTALLATION DÉBITMÈTRE
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	735.84	INSTALLATION LANCE D'INJECTION DOSAGE DE CHLORE
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	977.29	ACHAT LANCE D'INJECTION DOSAGE DE CHLORE
AUTOMATISATION JRT INC.		1 224.48	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	1 224.48	MODERNISATION DES INFORMATIONS AUTOMATE
BERGERON, RENE		211.98	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	211.98	GANTS & COUVRE-TOUT D'HIVER
BIONEST		289.74	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS	289.74	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRBUABLE)
C.E.R. TURMEL ENR.		1 085.77	
269000959	PART. - VILLE/VILLAGE FLEURIS	1 085.77	FER POUR BOÎTES À FLEURS
CONSTRUCTION S.R.B.		166.71	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	166.71	SCIAGE DE BORDURE (PAYÉ PAR CONTRBUABLE)
DICOM EXPRESS		11.53	
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	11.53	FRAIS TRANSPORT RÉACTIFS & TESTS D'EAU
DOCUMENT EXPRESS ENR.		39.84	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	39.84	COPIE DES PLANS DU RÉSERVOIR
ELISABETH DEMERS - PETITE CAISSE		253.00	
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	153.00	CADEAU 40 ANS DE SERVICE
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	100.00	CADEAU 40 ANS DE SERVICE
EUROFINS ENVIRONEX		361.88	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	262.72	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	99.16	ANALYSE DES EAUX USÉES
FEDERATION QUEBÉCOISE DES		220.50	
219000494	COTISATION & ABONNEMENT - ADM.	220.50	MISE À JOUR RÉGLEMENT MUNICIPAL
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		60.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LVRES	60.00	AVIS DE MUTATION
FORMATION GROUPE MÉDIC		544.84	
223100675	MÉDICAMENTS & FOURN. MÉDIC.	544.84	JAQUETTES DE PROTECTION (10) & LUNETTES ANTI-BUÉE (12)
FORMULES MUNICIPALES ENR.		327.62	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LVRES	327.62	FEUILLES DE MINUTES & INDEX
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		5 925.36	
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	-2 307.61	CRÉDIT SURCHARGE DE CARBURANT JANVIER À JUIN 2020
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	-2 307.61	CRÉDIT SURCHARGE DE CARBURANT JANVIER À JUIN 2020
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	3 623.18	SERVICE OCTOBRE 2020
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	6 917.40	SERVICE OCTOBRE 2020
GENERATRICE DRUMMOND		3 575.72	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	3 575.72	LOCATON D'UNE GÉNÉRATRICE
GROUPE CASTONGUAY INC.		628.91	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	100.03	ÉVALUER GROSSEUR GÉNÉRATRICE POUR STATION POMPAGE
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	82.78	RÉPARER LUMIÈRE (RUE PRINCIPALE)
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	446.10	RÉPARER LUMIÈRE (COIN ROUTE 132 & RANG ST-EUSTACHE)
HYDRO-QUÉBEC		3 699.57	
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 231.25	SERVICE MI-OCTOBRE À MI-NOVEMBRE 2020
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 468.32	SERVICE MI-OCTOBRE À MI-NOVEMBRE 2020
ICETEC CLIMATISATION INC.		209.25	
270120526	ENTR.MACH. OUTILL. EQUIP.C/COM	209.25	ENTRETIEN SYSTÈME DE CHAUFFAGE/CLIMATISATION (SALLE ROBERT-DAIGLE)
JACQUES LEMAY		59.40	
223100310	DÉPLACEMENT - PR/REPDANTS	59.40	FRAIS DE DÉPLACEMENT NOVEMBRE 2020
JAVEL BOIS-FRANCS 2743-2855 QUÉBEC INC.		532.21	
241300635	PROD. CHIMIQUES-RESEAU AQUEDUC	532.21	HYPOCHLORITE
LABORATOIRES D'EXPERTISES DE QUÉBEC LTÉE		4 219.58	
232001411	SERV. PROFESSIONNEL - INGENIEU	4 219.58	HON. PROF. CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX (RANG ST-EUSTACHE)
LAROSE & FILS LTÉE		838.80	
270120641	BIENS NON DURABLE - C./COMM	838.80	PRODUITS D'ENTRETIEN
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		4 047.53	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 680.86	LOCATION PELLE & CAMION BRIS D'AQUEDUC (3E RANG OUEST USINE EAU POTABLE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	674.26	LOCATION PELLE & CAMION BRIS D'AQUEDUC (RUE PRINCIPALE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	316.18	SABLE & RÉSERVE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 022.68	LOCATION PELLE & CAMION BRIS D'AQUEDUC (RUE PRINCIPALE), SABLE & GRAVIER
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	353.55	LOCATION PELLE & CAMION BRIS D'AQUEDUC (RUE PRINCIPALE)
LES ENTREPRISES LEVIENNES IN		3 581.44	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	3 581.44	RÉPARATION DEUX BRIS D'AQUEDUC (RUE PRINCIPALE)
LES MAGASINS KORVETTE LTÉE		6.67	
216000416	REL. TRAVAIL - ACT. SOCIALE	6.67	CARTE 40 ANS DE SERVICE
LES PTTIS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		33.81	
270190522	ENTR. PISTES DE SKIFOND	17.53	CORDE, BOUGIE & CONDUIT D'ESSENCE DÉBRUSSALLEUSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKIFOND	4.26	MAILLON DE RACCORD POUR DÉBRUSSALLEUSE
270190522	ENTR. PISTES DE SKIFOND	5.46	CORDE POUR DÉMARREUR DÉBRUSSALLEUSE (2E)
270190522	ENTR. PISTES DE SKIFOND	6.56	CORDE DÉMARREUR (3E) DÉBRUSSALLEUSE
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		401.37	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	158.29	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	222.13	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	20.95	ACHATS VOLUMES

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

302-2020

**MODIFICATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 576-2018
(RÉFECTION DE L'HÔTEL DE VILLE)**

ATTENDU QUE le règlement 576-2018 ordonnant des travaux de réfection de l'hôtel de ville ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés et décrétant un emprunt de 289 721 \$ à cette fin a été adopté par le conseil lors de la séance ordinaire du 06 mars 2018;

ATTENDU QU'un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement :

QUE l'article 3 du règlement 576-2018 soit remplacé par le suivant :

Article 3 Le conseil de la municipalité de Sainte-Croix est autorisé à dépenser une somme de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-douze dollars (297 572 \$) pour les fins du présent règlement.

QUE l'article 4 du règlement 576-2018 soit remplacé par le suivant :

Article 4 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de cent soixante-dix mille cinq cents dollars (170 500 \$) sur une période de 15 ans et à affecter une somme de cent vingt-sept mille soixante-douze dollars (127 072 \$) provenant du Fonds des activités financières ainsi que de la subvention TECQ.

303-2020

**MODIFICATION AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 609-2019
(RÉFECTION RUE LEGENDRE (SECTION DES SAULES))**

ATTENDU QUE le règlement 609-2019 ordonnant des travaux de réfection de voirie à la rue Legendre (section des Saules) et de ses infrastructures ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés et décrétant un emprunt de 197 829 \$ à cette fin a été adopté par le conseil lors de la séance ordinaire du 02 juillet 2019;

ATTENDU QU'un règlement d'emprunt peut être modifié par résolution lorsque la modification ne change pas l'objet du règlement d'emprunt et qu'elle n'augmente pas la charge des contribuables;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement :

QUE l'article 3 du règlement 609-2019 soit remplacé par le suivant :

Article 3 Le conseil de la municipalité de Sainte-Croix est autorisé à dépenser une somme de deux cent quarante-cinq mille trois cent soixante-treize dollars (245 373 \$) pour les fins du présent règlement.

QUE l'article 4 du règlement 609-2019 soit remplacé par le suivant :

Article 4 Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de soixante et un mille cent dollars (61 100 \$) sur une période de 20 ans et à affecter une somme de cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-treize dollars (184 273 \$) provenant de la subvention TECQ.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

304-2020

ACTIVITÉ « TOURNÉE DU PÈRE-NOËL »

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix tiendra une activité de Noël, soit la « Tournée du Père-Noël » dans les rues du village afin de distribuer de petits cadeaux aux enfants tout en respectant les mesures de sécurité selon les directives de la Santé publique;

ATTENDU QUE ladite activité sera sous la supervision des bénévoles de l'Association des pompiers volontaires de Sainte-Croix et du directeur du service des loisirs;

ATTENDU QUE ladite activité est prévue le samedi 19 décembre 2020 dès 16.00 heures et en cas de mauvaise température sera remise au dimanche 20 décembre 2020;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de mandater les pompiers volontaires de Sainte-Croix à effectuer bénévolement la supervision et la surveillance relativement à la sécurité des gens lors du déroulement de cette activité municipale.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 637-2020 CONCERNANT LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 571-2017

305-2020

ADOPTION

ATTENDU QU'il est requis de procéder à une mise à jour du règlement numéro 571-2017 concernant la tenue des séances du conseil municipal;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions des articles 144 et suivants du Code municipal du Québec, une municipalité locale peut par règlement régler le jour, l'heure et l'endroit des séances ordinaires du conseil municipal;

ATTENDU QU'il est jugé utile de fixer au 1^{er} mardi du mois la tenue des séances ordinaires et de fixer certaines séances ordinaires à une autre date pour un meilleur accommodement administratif;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement est déposé à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante

APPUYÉ PAR: Carmen Demers

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent projet de règlement numéro 637-2020 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le projet de règlement numéro 637-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 637-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 637-2020 aux fins d'abroger le règlement numéro 571-2017 concernant la tenue des séances du conseil municipal.

RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS NUMÉROS 576-2018, 609-2019 ET 623-2020

306-2020

SOUSSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 08 décembre 2020, au montant de 428 700 \$;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - BANQUE ROYALE DU CANADA

24 600 \$	1,53000 %	2021
24 900 \$	1,53000 %	2022
25 400 \$	1,53000 %	2023
25 800 \$	1,53000 %	2024
328 000 \$	1,53000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,53000 %

2 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

24 600 \$	0,65000 %	2021
24 900 \$	0,75000 %	2022
25 400 \$	0,95000 %	2023
25 800 \$	1,10000 %	2024
328 000 \$	1,20000 %	2025

Prix : 98,28600

Coût réel : 1,56898 %

3 - CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LOTBINIERE

24 600 \$	1,66000 %	2021
24 900 \$	1,66000 %	2022
25 400 \$	1,66000 %	2023
25 800 \$	1,66000 %	2024
328 000 \$	1,66000 %	2025

Prix : 100,00000

Coût réel : 1,66000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme BANQUE ROYALE DU CANADA est la plus avantageuse;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Sainte-Croix accepte l'offre qui lui est faite de BANQUE ROYALE DU CANADA pour son emprunt par billets en date du 8 décembre 2020 au montant de 428 700 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 576-2018, 609-2019 et 623-2020. Ces billets sont émis au prix de 100,00000 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

307-2020

CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite emprunter par billets pour un montant total de 428 700 \$ qui sera réalisé le 08 décembre 2020, réparti comme suit :

- Règlement d'emprunt numéro 576-2018 pour un montant de 170 500 \$
- Règlement d'emprunt numéro 609-2019 pour un montant de 61 100 \$
- Règlement d'emprunt numéro 623-2020 pour un montant de 197 100 \$

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement d'emprunt en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^e alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 576-2018, 609-2019 et 623-2020, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ce règlement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le règlement d'emprunt indiqué au 1^{er} alinéa du préambule soit financé par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 08 décembre 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 08 juin et le 08 décembre de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et la secrétaire-trésorière;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2021.	24 600 \$
2022.	24 900 \$
2023.	25 400 \$
2024.	25 800 \$
2025.	26 100 \$ (à payer en 2025)
2025.	301 900 \$ (à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans le règlements d'emprunts numéros 576-2018, 609-2019 et 623-2020 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 08 décembre 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

308-2020

COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRE DE NOVEMBRE 2020

SALAIRES BRUTS DU 25 OCTOBRE AU 21 NOVEMBRE 2020	ADMINISTRATION (DIRECTION)	4 394.40
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE	2 897.78
	AVANTAGES SOCIAUX	1 206.39
	SOUS-TOTAL	8 498.57
	INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT
	TOTAL	8 510.47

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

ATTENDU notre Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix;

ATTENDU QU'une subvention équivalent à 20 % du coût annuel global des inscriptions (incluant les cartes de membre pour le patinage artistique libre) des jeunes patineurs(es) de 16 ans et moins résidants(es) de Sainte-Croix est accordée dans ladite politique;

ATTENDU QUE le montant global des inscriptions annuelles pour la saison 2020/2021 s'élève à 3 900,00 \$ pour 14 jeunes de Sainte-Croix;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de verser au « Club de patinage artistique de Sainte-Croix » la somme de 780,00 \$, soit 20 % du montant global pour les inscriptions annuelles 2020/2021.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

310-2020

ENGAGEMENT DE M. KEVIN ROUSSY, POMPIER VOLONTAIRE

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager monsieur Kevin Roussy de Sainte-Croix pour agir à titre de pompier volontaire au sein du Service des incendies de Sainte-Croix, et ce selon les conditions d'embauche d'un pompier.

311-2020

ENGAGEMENT DE M. JÉRÉMY LALIBERTÉ, POMPIER VOLONTAIRE

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager monsieur Jérémy Laliberté de Sainte-Croix pour agir à titre de pompier volontaire au sein du Service des incendies de Sainte-Croix, et ce selon les conditions d'embauche d'un pompier.

312-2020

CYLINDRES POUR APPAREILS RESPIRATOIRES (2) – SOUMISSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

Une (1) soumission reçue :

➤ Aréo-Feu ltée 3 046,84 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à Aréo-Feu ltée pour le prix de 3 046,84 \$, taxes incluses.

AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE

313-2020

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 5 (JC7 SIGNATURE)

ATTENDU la résolution numéro 065-2020;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de payer à JC7 Signature la somme de 68 048,31 \$ relativement aux travaux d'agrandissement de la caserne selon la recommandation de Monique Brunet, architecte, datée du 19 novembre 2020.

SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS DE SAINTE-CROIX

314-2020

NOMINATION DE M. JACQUES LEMAY POUR AGIR À TITRE DE DIRECTEUR TEMPORAIRE

ATTENDU QU'il est requis de procéder à la nomination de M. Jacques Lemay comme directeur du service de premiers répondants temporairement pendant l'absence du présent directeur, M. Marin Lafleur;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de nommer M. Jacques Lemay pour agir à titre de directeur du service de premiers répondants temporairement, rétroactivement au 1^{er} novembre 2020.

315-2020

DÉMISSION DE MME BARBARA DUVAL

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de madame Barbara Duval, à titre de premier répondant, à compter du 10 novembre 2020.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli au cours de cette année au sein du Service de premiers répondants de Sainte-Croix.

316-2020

DÉMISSION DE MME LUCIE LECLERC

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission de madame Lucie Leclerc, à titre de premier répondant, à compter du 28 octobre 2020.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter ladite démission et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du Service de premiers répondants de Sainte-Croix.

VOIRIE

RÉFECTION RUE LEGENDRE (SECTION DES SAULES)

317-2020

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 10 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 067-2018 et 015-2020;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 2 534,55 \$ pour la surveillance des travaux concernant le projet de réfection de la rue Legendre (section des Saules), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1516182 datée du 11 novembre 2020.

RÉFECTION DU MURET DE LA RUE DU BATEAU

318-2020

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 5 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 163-2019 et 103-2020;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 8 189,66 \$ pour les plans et devis concernant le projet de réfection du muret de la rue du Bateau, telle que plus amplement détaillée aux factures numéros 1492606 et 1512383 datées du 12 juin 2020 et du 19 octobre 2020.

319-2020

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 6 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 164-2019;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 1 111,44 \$ pour la demande de certificat d'autorisation de la Loi sur la qualité de l'environnement concernant le projet de réfection du muret de la rue du Bateau, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1517054 datée du 16 novembre 2020.

RUE MARCEL-FAUCHER

320-2020

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 (LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.)

ATTENDU la résolution numéro 075-2020;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter les travaux de pavage de la rue Marcel-Faucher et d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 2 d'une somme de 4 008,07 \$ à Les Entreprises Lévisiennes inc., tel que plus amplement détaillé aux factures numéros 26378 et 26459 datées du 20 octobre 2020 et du 03 novembre 2020.

GESTION DES COURS D'EAU

321-2020

DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA BRANCHE N° 8 DU RUISSEAU BARBIN

ATTENDU QUE des travaux d'entretien de la branche n° 8 du Ruisseau Barbin jusqu'au lot 4 805 571 sont sollicités afin de nettoyer les sédiments et la végétation qui causent le mauvais égouttement, selon la demande d'intervention datée du 14 novembre 2017;

ATTENDU QUE cette dernière relève de la compétence de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix recommande de nettoyer les sédiments et la végétation qui causent le mauvais égouttement, selon une visite du directeur des travaux publics, et de fait, nécessitera l'intervention de la MRC de Lotbinière à la réalisation de ce projet;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement que la MRC de Lotbinière débute l'étude nécessaire à ce projet.

322-2020

DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA BRANCHE N° 3 DU RUISSEAU BARBIN

ATTENDU QUE des travaux d'entretien de la branche n° 3 du Ruisseau Barbin, du lot 3 590 840 au lot 3 590 837, sont sollicités afin de nettoyer les sédiments et la végétation qui causent le mauvais égouttement, selon la demande d'intervention datée du 30 octobre 2020;

ATTENDU QUE cette dernière relève de la compétence de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix recommande de nettoyer les sédiments et la végétation qui causent le mauvais égouttement, selon une visite du directeur des travaux publics, et de fait, nécessitera l'intervention de la MRC de Lotbinière à la réalisation de ce projet;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement que la MRC de Lotbinière débute l'étude nécessaire à ce projet.

DÉVELOPPEMENT DES RUES MARCEL-FAUCHER ET LECLERC

323-2020

ENTENTE AVEC LE PROMOTEUR – PARTICIPATION MUNICIPALE

ATTENDU le protocole d'entente intervenu le 22 janvier 2019 entre la municipalité de Sainte-Croix et Construction C.J. Picard inc. concernant le développement des rues Marcel-Faucher et Leclerc;

ATTENDU QUE la municipalité s'est engagée à participer financièrement au projet en vertu de l'article 6 du règlement municipal numéro 262-199 adopté le 06 avril 1999 et de ses amendements adoptés le 13 avril 2004 par le règlement numéro 337-2004;

ATTENDU QUE la municipalité s'est engagée à assumer les frais correspondants au pavage et à 150 mm de pierre concassée (MG-20);

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à Construction C.J. Picard inc. la somme de 83 672,95 \$ correspondant à la pierre concassée selon la recommandation du Directeur des travaux publics datée du 19 novembre 2020.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

De libérer la retenue de 10 % au montant de 9 297,00 \$ à la réception des derniers documents livrables et de l'autorisation du Directeur des travaux publics.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2020

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 11 novembre 2020.

324-2020

PROPOSITION DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 389-2007 (USAGE SPÉCIFIQUE AUTORISÉ « BUREAUX ADMINISTRATIFS DE COMPAGNIES OU DE SOCIÉTÉ » DANS LA ZONE 10-H)

ATTENDU la demande de Canada Pipe Company ULC datée du 23 octobre 2020 à l'effet d'apporter la modification suivante au Règlement de zonage n° 389-2007 :

- Autoriser l'usage spécifique « Bureaux administratifs de compagnies ou de société » dans la zone 10-H.

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de refuser la modification demandée, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

DÉROGATION MINEURE

325-2020

DOSSIER GESTION G.M. LECLERC INC., LOT 4 878 868

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de Gestion G.M. Leclerc inc. pour une dérogation mineure, lot 4 878 868, visant à autoriser la construction d'un bâtiment en forme de dôme alors que la section 5.2 du Règlement de zonage numéro 389-2007 indique qu'il est interdit.

ATTENDU QUE ce lot est situé dans une zone à prédominance commerciale;

ATTENDU QUE le conseil a obtenu d'autres informations, à savoir qu'il sera difficile pour le promoteur de louer un espace commercial étant donné l'importance d'être à proximité du bâtiment principal de production;

ATTENDU QUE le bâtiment ne nuira pas aux propriétaires voisins;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre suite à la consultation écrite par un avis public affiché le dixième jour de novembre 2020.

Après délibération, il est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu majoritairement d'accepter la demande de dérogation mineure, lot 4 878 868.

Monsieur Jean Lecours se retire de la réunion en ligne du conseil à 19 : 51 heures en raison d'intérêts au prochain sujet.

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

326-2020

DOSSIER M. JEAN LECOURS ET MME LUCE CHRÉTIEN (LA FERME AU JARDIN DE LUCE SENC), LOT 3 590 819

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

ATTENDU QUE la demande concerne une transaction entre la Ferme au Jardin de Luce SENC (Jean Lecours et Luce Chrétien) et la ferme Roger Lambert et fils SENC d'une superficie de 8.2 hectares;

ATTENDU QUE la demande respecte la réglementation d'urbanisme;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser une anomalie cadastrale;

ATTENDU QUE la demande ne modifie pas le parcellaire agricole;

ATTENDU QUE la demande ne nuit pas aux propriétés voisines;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'appuyer la demande de M. Jean Lecours et Mme Luce Chrétien (La Ferme au jardin de Luce SENC) auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Monsieur Jean Lecours revient à la réunion en ligne du conseil à 19 : 56 heures.

VARIA

COMITÉ FAMILLES-MADA DE SAINTE-CROIX

DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière du rapport mensuel du 1^{er} décembre 2020 du comité Familles-MADA de Sainte-Croix tel que présenté.

DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL

Dépôt par la directrice générale et secrétaire-trésorière d'un procès-verbal du comité Familles-MADA de Sainte-Croix tel que présenté, soit :

- 11 novembre 2020

COMITÉ DU CENTRE PLEIN AIR DE SAINTE-CROIX

NOMINATION DES MEMBRES

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix pour l'année 2021, à savoir :

- M. Yvan Gagnon, président
- M. Réal Laroche, vice-président
- Mme Lise Boisvert, secrétaire
- M. Paul-Émile Croteau, résidant
- M. Jean-Marc Demers, résidant
- Mme Carmen Demers, conseillère
- M. Jean-Pierre Ducruc, conseiller
- M. Éric Vachon, directeur du service des loisirs

D'adresser de sincères remerciements à M. Raymond Laroche pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein du comité du Centre Plein Air de Sainte-Croix ainsi qu'à tous les membres du comité de l'année 2020.

COMITÉ DE DÉMOLITION

NOMINATION DES MEMBRES

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité de démolition pour l'année 2021, à savoir :

327-2020

328-2020

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

- M. Jacques Gauthier, maire
- M. Guy Boucher, conseiller
- M. Jean Lecours, conseiller

TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DE LOTBINIÈRE

329-2020

RENOUVELLEMENT DE MANDAT

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement :

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte qu'il y ait du transport adapté sur son territoire;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte d'être nommée mandataire pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Lotbinière;

QUE le service de transport adapté et collectif de Lotbinière, soit délégué pour administrer le service et de renouveler l'entente précisant les modalités de la gestion du transport adapté;

QUE la municipalité de Sainte-Croix accepte de payer sa quote-part pour l'année 2021, laquelle est fixée au prorata de la population qui est présentement de 2 513 habitants à raison de 2,45 \$ par habitant, pour un total de 6 156,85 \$.

330-2020

NOMINATION AU COMITÉ D'ADMISSION

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes au comité d'admission du transport adapté, à savoir :

- Michel Lemay, officier délégué à l'admission pour l'organisme mandataire;
- Michel Routhier, premier substitut et conseiller municipal;
- Carmen Demers, deuxième substitut et conseillère municipale.

Les présentes nominations se termineront le 31 décembre 2021.

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE

331-2020

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2020

ATTENDU des corrections apportées aux comptes budgétaires concernant l'administration, la conciergerie et entretien, l'énergie, l'amélioration, le financement et le service à la clientèle;

ATTENDU le rapport d'approbation du budget 2020 de la Société d'habitation du Québec daté du 05 octobre 2020;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire de 415 731\$ est requis pour la municipalité de Sainte-Croix;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter le budget supplémentaire requis de 415 731 \$, lequel sera résorbé à raison de 90 % par la S.H.Q., et 10 % par la municipalité, soit 41 573 \$.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DE MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. 357, 358 L.E.R.M.)

DÉPÔT

Dépôt des déclarations pécuniaires des membres du conseil par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 01 DÉCEMBRE 2020

- | | |
|--------------------------|-----------------|
| - Jacques Gauthier | - Jean Lecours |
| - Gesa Wehmeyer-Laplante | - Guy Boucher |
| - Jean-Pierre Ducruc | - Carmen Demers |
| - Michel Routhier | |

REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR UN MEMBRE DU CONSEIL (ART. 6, LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE)

DÉPÔT

La directrice générale et secrétaire-trésorière déclare n'avoir reçu aucune déclaration des membres du conseil concernant la réception de certains dons, marques d'hospitalité ou tous les autres avantages supérieurs à 200 \$ durant l'année 2020.

**PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE
(SELON LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL – SÉANCE À HUIS CLOS)**

- Aucune question reçue.

332-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 03 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.